



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

Accusé de réception en préfecture
069-913866331-20250313-A2025-59-AI
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA METROPOLE DE LYON
« Eau du Grand Lyon – la Régie »

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU DIRECTEUR

N° A2025- 59	Délégation du Directeur de la Régie à Monsieur Franck Braux pour la signature des bons de commande, marchés subséquents et actes spéciaux de sous-traitance
--------------	---

- Vu** l'article R2221-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;
Vu l'article 8.2 des statuts d'Eau du Grand Lyon - la Régie indiquant les fonctions du directeur
Vu l'arrêté A2025-5 du 17 janvier 2025, portant délégation de signature à Monsieur Franck BRAUX ;

ARRETE

- Article 1** L'arrêté A2025-5 du 17 janvier 2025 est annulé.
- Article 2** Délégation est donnée à Monsieur Franck Braux, Directeur de l'exploitation, pour la signature des bons de commande et marchés subséquents d'un montant supérieur ou égal à 90 000 euros hors taxes, et des actes spéciaux de sous-traitance des marchés publics liés à son périmètre.

Villeurbanne, le 13 mars 2025

Le Directeur d'Eau du Grand Lyon – la Régie

Christophe DROZD

Exemplaire conservé par les services de la Régie

Notifié le 19 mars 2025

Nom de l'agent : Franck Braux

Signature de l'agent